

Règlement général du 10km du Coteau du 23/05/2025

Organisateurs

Le Club Athlétique du Roannais et la Ville du Coteau

Départ

9 rue Jean Jaurès. Le Coteau

Arrivée

135 Avenue de la Libération. Le Coteau

Engagement

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2009 et avant.

La participation à ce 10km à label FFA est subordonnée à la présentation :

Personnes mineures :

- Pour les personnes mineures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :
- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées..
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une fédération partenaire de la FFA.
- **L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre des sports.**
- **Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.** A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de 6 mois.
- **Personnes majeures :**

Pour les personnes majeures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées.

D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via la plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

- Possibilité désormais pour les non licenciés de remplir un PPS en ligne en lien sur Logicourse.

Inscription : à prioriser sur www.logicourse.fr jusqu'au 22/05/2025 à minuit.

Tarifs : 17€ en ligne « frais bancaires inclus », ou 19 euros le jour de la course jusqu'à 20h30' dernier délai. Réduction de 2€ pour les licenciés FFA.

Retrait des dossards

Le jour de la course entre 18h et 20h30' au Centre Socio-Culturel (3 rue Auguste Gelin). Un lot sera également remis lors du retrait des dossards.

-Chronométrage

Puce fixée à la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

Dossard obligatoirement sur la poitrine.

Ravitaillements

A chaque passage (soit 3 fois) et à l'arrivée.

Résultats

Affichés dans la zone d'arrivée au fil des arrivées.

Sur le site www.logicourse.fr le lendemain matin.

Récompenses

Aux 3 premiers masculins et 3 premières féminines au scratch ainsi qu'au premier et première de chaque catégorie de cadets à masters 8. Non cumul des récompenses entre récompenses au scratch et récompenses par catégorie. Remise des récompenses à partir de 22h30' en zone d'arrivée.

Sécurité

La sécurité sera assurée par la police municipale et par des bénévoles équipés de chasubles jaunes. **Le port des écouteurs sera interdit pour la sécurité de tous et la régularité de la course.**

Assistance médicale

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par équipage de secouristes doté d'un véhicule de premiers secours.

Contrôle anti-dopage

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de toutes circonstances. Dans ce cas, les inscriptions seront remboursées hors frais bancaires et de gestion.

Information et liberté

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée."

Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du Club Athlétique du Roannais.

Règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Cas particuliers

Course : Benjamins (2012-2013) **Minimes** (2010-2011). Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs. Course chronométrée avec podium pour les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie. **Signature de l'autorisation parentale exigée.**

Courses : Baby (2019-2020) **Eveil** (2016 à 2018) **et Poussins** (2014-2015)

Courses non chronométrées.

Signature de l'autorisation parentale exigée.

Horaires et distances des courses jeunes

19h45' (2010-2011-2012-2013) - 2 tours /2000m (chronométré).

20h (2014-2015) - 1 tour/1000m

20h10' (2016 à 2018) - 1 tour/1000m

20h20' (2019 à 2020) - 1 petit tour/600m
